

Séance du 12 Juin 1947

OBJET : 47058

Dépenses Imprévues

L'an mil neuf cent quarante sept, le douze du mois de Juin, le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. REGAZONI Ch. Maire, en session ordinaire, d'après convocations faites le 7 Juin.

ETAIENT PRESENTS : M. REGAZONI Charles, Veyssièrre, Rochedereux, Dasseux, Julien, Mme Parizet, Meib Rikosky MM. Baudet, Péraudeau, Grussenmeyer, Chollet, Boulerne, Prugnaud, Conge, Chazeau, Senelier, Ollivier, Counil.

Excusés : MM. Arrivé, Bouchet, Cousinet, Domecq, Prot Simon, Savignac, Thomas.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Conge ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance.

Le Conseil accepte l'état de frais pour 1946 les mandatement faits sur le crédit "Dépenses imprévues" s'élevant au total de 184.699 frs.

Fait et délivré à Royan, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

VU
La Rochelle, le 27 JUIN 1947

Pour le PRÉFET
Le Chef de Division Délégué.

[Signature]



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

[Signature]

[Signature]